

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
Commission « Solidarité, politique de la ville,  
enfance, petite enfance »

séance du 28 septembre 2009  
séance du 8 septembre 2009

## 20 Journée mondiale du refus de la misère

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, M BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes, DINGIVAL BOUKHELIF, KOUACHI, MM BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, Mmes PAMART, M'BAYE, FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM TAHI, BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Maires-adjointes & maires-adjoints, conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CARLIER

M. CABARET

Mme PORAS

Mme OYONO

M. RIFI-SAIDI

Mme BARBETTE

M. MACHU

M SEGUIN

M. VARLET

M. CHEURFA

Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal

Nombre de conseillers en exercice

Nombre de conseillers présents

Pouvoir à : Mme CAPON

Pouvoir à : M. VILLEMMAIN

Pouvoir à : M. GRIMBERT

Pouvoir à : M MONTES

Pouvoir à : M. BOULHAMANE

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

Pouvoir à : Mme FEVRIER

Pouvoir à : Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : Mme RIFFAULT

Pouvoir à : M. NACHITE

39

39

29

■ **Rapport de présentation :**

Madame Nicole CAPON, maire-adjointe expose :

La journée Mondiale du refus de la misère a été lancée le 17 octobre 1987, sur le parvis des Libertés et des Droits de l'Homme au Trocadéro à Paris, par le Père Joseph Wresinski et 100 000 citoyens venus des quatre coins du monde.

Depuis, une dalle en l'honneur des Victimes de la misère y est posée, rappelant ce message aux touristes du monde entier.

« Là où les hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les Droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré ».

Cette année encore la ville de Creil s'associe à la journée du 17 octobre .Pour le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le CCAS, la Médiathèque, la Faïencerie-Théâtre, l'Espace Matisse, les CLSH proposent différentes animations.

Il est aujourd'hui proposé au conseil municipal de souligner son soutien dans la lutte contre la misère en adoptant une délibération formalisant ainsi sa volonté de s'associer à cette journée mondiale du refus de la misère.

Vous êtes appelés à voter.

C'est maintenant !  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE

# maintenant !

■ **Le conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,  
Vu l'avis de la Commission «solidarité, politique de la ville, enfance, petite enfance »,  
Considérant l'importance, pour la Ville de Creil, de s'associer à cette journée mondiale du refus de la misère,  
Entendu le rapport de présentation

■ **Vote ordinaire :**

Votants : 39      Pour : 39      Contre : 0      Abstention : 0

■ **Décide à l'unanimité :**

**Article unique :**

de marquer sa volonté de s'associer à cette journée mondiale du refus de la misère.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Accusé réception de la Sous- Préfecture :

Jean-Claude VILLEMAIN

02 OCT. 2009

Affiché le :

02 OCT. 2009

Maire de Creil,  
Conseiller général de l'Oise

Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le 2/10/09. Signature Le Maire.



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy



C'est  
maintenant !  
[www.mairie-creil.fr](http://www.mairie-creil.fr)

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE